

Motion des organisations syndicales en lutte pour le retrait de la Loi travail
à Mme Le Roy députée socialiste de Quimper

Madame La députée,

Depuis plus de quatre mois nos organisations se mobilisent contre le projet de loi Travail, ici à Quimper, comme dans toute la France, et ceci en dépit des campagnes et attaques incessantes et inadmissibles contre le mouvement, nos organisations et nos militants.

Contrairement aux prévisions du gouvernement, ce mouvement ne s'est ni essoufflé, ni affaibli.

Le 28 juin, sur l'ensemble des votations citoyennes qui ont été déposées dans les préfectures de France et au Ministère du travail, 91% des votants se prononçant pour le retrait du projet de loi, et 84% demandant des droits nouveaux pour les salariés. Le résultat de cette votation confirme bien les sondages qui disent qu'une majorité des français (encore environ 70%) restent favorables à cette mobilisation, contre cette loi et pour un autre code du travail plus protecteur pour les salarié-es.

Cette loi s'inscrit dans la droite ligne des politiques d'austérité que l'Union Européenne impose et qui vient de mener le Royaume Uni à voter sa sortie d'une Europe qui n'est ni sociale ni protectrice des peuples mais qui ne répond qu'aux injonctions du monde de capital et de la finance. Ce cataclysme ouvre un boulevard à tous les partis nationalistes, populistes et xénophobes. Et en France, ce risque, vous le savez, peut devenir une réalité cauchemardesque en 2017, si de réelles inflexions des politiques menées ne sont pas faites.

Dans ce contexte, la rencontre de nos organisations au niveau national, mercredi dernier, avec le 1er Ministre et la Ministre du Travail n'a pas été à la hauteur :

Aucune réponse n'a été apportée sur le référendum, la médecine du travail, la lutte contre la précarité, les accords dits de préservation de l'emploi défensifs et offensifs, les licenciements économiques, « l'ubérisation », le remboursement des indus demandé par Pôle Emploi...

Silence sur la suppression du fichage ADN des militants syndicaux, et de façon plus générale sur la lutte contre les discriminations syndicales.

Aucune réaction non plus suite à notre interpellation sur les réactions de l'OIT et de l'ONU sur l'illégalité de l'inversion de la hiérarchie des normes et de la loi travail.

Et à l'accusation faite par l'ensemble des organisations syndicales en lutte pour le retrait de la loi travail, d'encourager le dumping social, le premier ministre a répondu « J'assume ! ».

Notre détermination reste totale. Pour nous, la mobilisation est plus que jamais d'actualité.

Après le vote par le Sénat d'un texte face auquel le texte du gouvernement pourrait apparaître « raisonnable », ce sur quoi comptait certainement le gouvernement, nous vous confirmons que nous ne tomberons pas dans ce piège.

Malgré le rejet majoritaire dont elle fait l'objet, tout laisse à penser que le gouvernement va s'orienter vers une nouvelle utilisation de l'article 49.3 qui est un déni de démocratie.

Aussi, nous vous interpellons et vous demandons d'entendre la voix des jeunes, salarié-es, privé-es d'emploi et retraité-es et de prendre vos responsabilités lors des débats à l'Assemblée Nationale en vous opposant à l'utilisation du 49-3 et en vous opposant à l'adoption de cette loi.

Quimper le 4 juillet 2016